

# Votre parcours en Hospitalisation à Temps Partiel (HTP)

## NE PAS OUBLIER...

• Un cadenas pour sécuriser votre vestiaire personnel situé au 1er sous-sol et ainsi y déposer vos affaires personnelles avant de commencer vos activités de rééducation.

## •Accueil

**1ère étape : Bureau des Entrées** (ouvert de 8 h 30 à 17 h 30).

- Vous devez vous-même effectuer les formalités administratives lors de votre arrivée dans l'établissement. Elles sont indispensables pour permettre la prise en charge totale ou partielle de vos frais d'hospitalisation par les organismes dont vous relevez.
- Les agents du Bureau des Entrées enregistrent vos coordonnées grâce aux documents apportés. Votre dossier est constitué.

**2ème étape : visite du secteur HTP**

- Vous êtes dirigé(e) vers la cadre de santé coordonnatrice de l'HTP pour une présentation des lieux où vous devrez vous rendre durant votre parcours (vestiaire, plateaux de rééducation, balnéothérapie, secrétariat médical...).
- Vous pourrez lui remettre les formulaires « Personne de confiance » et « Directives anticipées ». Ces formulaires sont également présents en annexe de ce Livret d'Accueil. L'équipe reste à votre disposition pour toute explication concernant ces documents.

**3ème étape : explications de votre programme de rééducation**

Lors de la consultation médicale en amont du séjour, un programme personnalisé de soins a été établi. Des objectifs de rééducation vous ont été proposés. Vos propres objectifs et votre accord sur ce projet de soins personnalisé ont été pris en compte.

## •Prise en charge : Projet de soins personnalisé

Les soins de rééducation sont prescrits et programmés sur une durée de 3 à 5 semaines avec une fréquence hebdomadaire variable et personnalisée (2,3,4 fois/semaine).

- L'hospitalisation à temps partiel est organisée en demi-journée selon les créneaux horaires 9H15-12h ou 13h45-16h30.
- Une consultation médicale initiale est programmée en 1ère semaine de séjour afin d'affiner encore les objectifs de votre prise en charge,
- Une évaluation initiale et finale sont réalisées en kinésithérapie, en ergothérapie et en activité physique adaptée,
- Une réunion hebdomadaire pluridisciplinaire statue et réévalue les objectifs et les moyens thérapeutiques tout au long du séjour. Ces objectifs vous sont proposés et explicités par les thérapeutes lors des séances de rééducation.
- En fin de séjour, une consultation médicale et un staff pluridisciplinaire proposera une continuité de prise en charge en libéral au besoin (lettre de sortie, ordonnances, prescriptions de rééducation).
- Un questionnaire de sortie vous sera remis le dernier jour de votre séjour : nous vous remercions de le compléter afin d'améliorer la qualité de nos prises en charge.

